

BELGIQUE

Malgré la progression des taux d'emploi, l'utilisation de la main-d'œuvre reste faible. La croissance de la productivité du travail s'est ralentie, quoique à partir d'un niveau relativement élevé.

Priorités d'action***Réduire les prélèvements implicites sur la poursuite d'une activité à un âge avancé***

Enjeux et recommandations : Pour réduire les incitations à la préretraite, il était recommandé d'aligner progressivement les conditions d'accès aux programmes de retraite anticipée sur celles applicables au régime de prépensions, de ne plus permettre aux bénéficiaires de ces programmes d'accumuler des droits à pension et de faire en sorte que les prépensions soient équitables sur le plan actuariel.

Mesures prises : L'âge minimum pour l'accès au régime de prépensions sera porté à 60 ans à compter de 2010, contre 58 ans à l'heure actuelle.

Réduire le coin fiscal sur les revenus du travail

Enjeux et recommandations : Pour accroître l'utilisation de main-d'œuvre, il était recommandé de dégager des marges de manoeuvre pour alléger encore la fiscalité des revenus du travail en réduisant les dépenses publiques, notamment en matière de transferts sociaux, et en revoyant à la baisse les dépenses fiscales.

Mesures prises : De nouvelles réductions des charges sociales et des impôts sur le revenu des personnes physiques ont récemment été annoncées.

Assouplir la charge réglementaire qui pèse sur le fonctionnement des entreprises

Enjeux et recommandations : Pour renforcer la concurrence sur les marchés de produits, il était recommandé d'imposer aux autorités réglementaires l'étude des autres moyens d'intervention envisageables avant d'adopter de nouvelles dispositions, en leur donnant des orientations sur les différentes options. Il était aussi recommandé que le gouvernement continue de supprimer les réglementations sectorielles inutiles, réduise les charges administratives et revoit les lois et règlements régissant l'exercice des professions libérales afin d'éliminer les pratiques anticoncurrentielles injustifiées.

Mesures prises : Les licences et les permis concernant au moins onze activités artisanales ont été supprimés en 2005.

Améliorer les acquis scolaires des jeunes issus de minorités ethniques et lutter contre la discrimination sur le marché du travail

Enjeux et recommandations : Pour accroître l'emploi parmi les groupes ethniques minoritaires, il était recommandé d'améliorer les acquis scolaires de ces groupes et de renforcer l'application des lois contre les discriminations.

Mesures prises : D'autres mesures ont été adoptées récemment pour améliorer les acquis scolaires des groupes sociaux les plus pauvres, dans lesquels les minorités ethniques sont surreprésentées.

Renforcer le respect des obligations de recherche d'emploi pour les chômeurs et améliorer leurs qualifications

Enjeux et recommandations : Pour réduire le chômage structurel, il était recommandé de subordonner les allocations de chômage à des critères de recherche d'emploi dûment appliqués et d'accroître les efforts déployés pour requalifier les chômeurs.

Mesures prises : Les bénéficiaires d'indemnités de moins de 50 ans seront contrôlés jusqu'en 2007 afin de vérifier qu'ils respectent les obligations de recherche d'emploi. Les améliorations du système d'enseignement dans la communauté francophone devraient améliorer les qualifications des personnes ayant un faible niveau d'instruction, qui risquent le plus de se retrouver au chômage.